Publié le 21 février 2025

Saumur, une Spl pour gérer la future cuisine centrale

Le projet de cuisine centrale de restauration collective porté par la commune de Saumur va devenir une réalité concrète à la rentrée 2027. Le conseil d'administration de la Spl a été créé, il sera présidé par Armel Froger, maire de Bellevigne-les-Châteaux et vice-présidente de l'agglo. Les études vont être lancées cette année.

« Après deux ans de travail, on y arrive ! ». C'est un grand ouf de soulagement qu'a poussé **Armel Froger, promue présidente de la Spl, dans les colonnes de Ouest France, le 17 décembre dernier. Ce projet phare de la mandature de Jackie Goulet, dont le prix se situe à 5,4 M€**, a longtemps été ralenti par les hésitations de plusieurs collectivités. Finalement, la rentabilité requise de 2 500 repas journaliers a été consolidée, pour quinze écoles dans quinze communes du Saumurois. La cuisine centrale pourra encore absorber 800 repas quotidiens supplémentaires si d'autres communes venaient à s'agréger au projet.

Inauguration prévue à la rentrée 2027

Le premier conseil d'administration s'est tenu le 16 décembre dernier. Il a acté la présidence d'Armel Froger, le maire de Saumur, Jackie Goulet en assurant la vice-présidence. Un architecte sera recruté en 2025 avec, pour objectif, d'inaugurer la cuisine centrale à la rentrée de septembre 2027. Le site d'implantation de la dite cuisine est déjà choisi : s'étendant sur 1 100 m², elle prendra place sur une parcelle de 5 000 m² appartenant à l'agglo, située à la rue des Plantes sur la zone de

Champ-Blanchard, près de la double voie à Distré. Le bâtiment se répartirait en trois parties : production de repas, lavage, stockage… Une plateforme d'approvisionnement visant à centraliser les achats est en cours de finition. La cuisine centrale sera dimensionnée pour produire 3 300 repas journaliers, ne cesse de répéter Armel Froger. Si une commune comme Gennes-Val-de-Loire finissait par rejoindre la Spl, 600 repas supplémentaires devraient sortir de la cuisine. « Il n'y aurait dans ce cas-là qu'à acheter du matériel et à embaucher du personnel », précise le maire de Saumur. Une douzaine d'emplois seront créés pour faire fonctionner la Spl en 2027.

Répartition du capital

Le prix du repas est de 4,30 €, actuellement. Il sera le même pour toutes les communes. Armel Froger y voit là un signe de solidarité. « Chaque commune pourra choisir 4 à 5 éléments par repas et aura la maîtrise de la tarification aux familles et au service sur place ». Les critères de la loi Egalim seront respectés (50 % des produits en circuit court, 20 % en bio). Sur le plan financier, la ville de Saumur mobilisera 780 000 € répartis sur les exercices 2025 et 2027. L'agglo apportera 1,5 M€. Les communes de Bellevigne-les-Châteaux et Vivy entrent au capital de la Spl à plus de 10 %. Les autres (Blou, Épieds, Fontevraud, La Breille-les-Pins, Dénezé-sous-Doué, Louresse-Rochemenier, Saint-Philbert-du-Peuple et Vaudelnay) ont contracté des actions -100 € l'unité compris entre 0,8 % et 10 % du capital. Distré, Neuillé, Saint-Clément-des-Levées et Mouliherne se sont, eux, engagés à moins de 0,8 %.